



Paris, le 25 mars 2025

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

Conformément à la réglementation en vigueur, la Caisse Française de Financement Local annonce que son Rapport Financier Annuel 2024 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 25 mars 2025 et qu'il peut être consulté sur son site internet :

<https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/investisseurs/publications/>.